



FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE

Conseil d'administration du 28 mai 2020

Délibération

N° d'ordre : 2020-05-28-FIA1

Titre de la délibération n° 1 : compte de gestion 2019

Reçu à la Préfecture
du Finistère le

- 9 JUIN 2020

COMPTE DE GESTION DE M. LE PAYEUR DÉPARTEMENTAL POUR L'EXERCICE 2019

L'objet de la présente délibération est de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration le compte de gestion de M. le Payeur départemental du Finistère au titre de l'exercice 2019.

Ce compte de gestion est conforme, quant aux totaux, au compte administratif établi par Finistère Ingénierie Assistance pour le même exercice, soit :

	dépenses	recettes	résultats de l'exercice	résultats antérieurs	résultats cumulés
fonctionnement	369 020,18	347 440,35	-21 579,83	34 959,63	13 379,80
investissement	0,00	12 052,00	12 052,00	-10 044,00	2 008,00
résultat	369 020,18	359 492,35	-9 527,83	24 915,63	15 387,80

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2019.

Acte de l'établissement public administratif «
Finistère Ingénierie Assistance »

DATE DE TRANSMISSION

La Présidente du Conseil d'administration

Nathalie Sarrabezolles



FINISTÈRE INGENIERIE ASSISTANCE

Conseil d'administration du 28 mai 2020

Délibération

N° d'ordre : 2020-05-28-FIA2

Titre de la délibération n°2 : compte administratif 2019

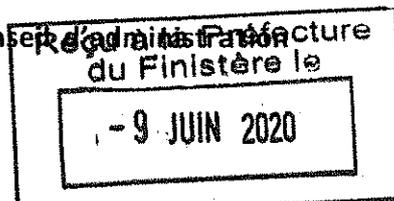
L'objet de la présente délibération est de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration le compte administratif au titre de l'exercice 2019, conforme pour les totaux du budget principal au compte de gestion proposé par M. le Payeur départemental du Finistère.

Le compte administratif de FIA s'élève à 369 020,18 € en dépenses et à 359 492,35 € en recettes.

	dépenses	recettes	résultats de l'exercice	résultats antérieurs	résultats cumulés
fonctionnement	369 020,18	347 440,35	-21 579,83	34 959,63	13 379,80
investissement	0,00	12 052,00	12 052,00	-10 044,00	2 008,00
résultat	369 020,18	359 492,35	-9 527,83	24 915,63	15 387,80

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif pour l'exercice 2019.



Acte de l'établissement public administratif «
Finistère Ingénierie Assistance »

DATE DE TRANSMISSION

La Présidente du Conseil d'administration

Nathalie Sarrabezolles



FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE

Conseil d'administration du 28 mai 2020

Délibération

N° d'ordre : 2020-05-28-FIA3

Titre de la délibération n°3 : Report du résultat de 2019

L'objet de la présente délibération est de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration le report du résultat de l'exercice 2019.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2019 sont de + 12 052,00 € en section d'investissement et de - 21 579,83 € en section de fonctionnement.

Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2019 présente en section d'investissement un excédent de 2 008,00 € et en section de fonctionnement un excédent de 13 379,80 €

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- De reporter le déficit de fonctionnement de l'exercice 2019 en section de fonctionnement, le résultat d'investissement restant en section d'investissement.
- D'inscrire en R001 l'excédent cumulé d'investissement de 2 008,00€ et en R002 l'excédent cumulé de fonctionnement de 13 379,80 €

Reçu à la Préfecture
du Finistère le

- 9 JUIN 2020

Acte de l'établissement public administratif «
Finistère Ingénierie Assistance »

DATE DE TRANSMISSION

La Présidente du Conseil d'administration

Nathalie Sarrabezolles



FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE

Conseil d'administration du 28 mai 2020

Délibération

N° d'ordre : 2020-05-28-FIA4

Titre de la délibération n° 4 : Point sur les adhésions à Finistère Ingénierie Assistance

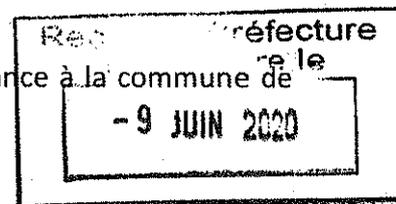
Une nouvelle commune souhaite adhérer à Finistère Ingénierie Assistance afin de bénéficier des prestations proposées par l'établissement public et précisées à l'article 3 de ses statuts.

Ainsi, le conseil municipal de la commune de Plourin-Lès-Morlaix a valablement délibéré en vue de cette adhésion le 7 mai 2020.

Le nombre d'adhérents à Finistère Ingénierie Assistance atteint ainsi 134 communes et 4 EPCI.

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'accorder le statut de membre de Finistère Ingénierie Assistance à la commune de Plourin-Les-Morlaix qui a valablement délibérée.



Acte de l'établissement public administratif «
Finistère Ingénierie Assistance » .

DATE DE TRANSMISSION

La Présidente du Conseil d'administration

Nathalie Sarrabezolles